Observatoire de l'habitat des jeunes en Gironde

Rapport final de l'étude

« De la condition faite aux jeunes,
dépend la société de demain »

Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes
en Aquitaine

Cette étude a été coordonnée par L'URHAJ Aquitaine et réalisée
en collaboration avec les Associations Habitat Jeunes de Gironde.
Date de Publication : Mai 2019

Avec le concours et l'appui méthodologique et scientifique
de l'Atelier Sociologique ASEJ

La démarche d'observatoire de l'Habitat des Jeunes en Gironde
bénéficie du soutien de :

Sommaire

> 2
Édito du président de l'URHAJ Aquitaine et Nouvelle Aquitaine

> 3
Introduction

> 3 à 8
Protocole de recherche

> 9 à 15
Les grands résultats de l'étude

> 16 à 20
Construction Idéal-typique et analyse longitudinale des trajectoires

> 21 à 22
Conclusion

L'Édito

> L'habitat, l'insertion sociale, l'accès à la qualification professionnelle et à l'emploi, la mobilité sur un territoire. Ces thèmes font désormais partie intégrante des politiques publiques qui traduisent une prise de conscience de l'importance d'apporter des solutions aux différents territoires ruraux délaissés, aux métropoles urbaines en tension, aux villes moyennes en quête de reconquête démographique.

L'Observatoire de **l'habitat** des Jeunes en Gironde met en exergue des parcours « Logement » de Jeunes dans un département qui a la particularité de présenter des typologies différentes de bassins de vie, d'emploi et de zones d'attraction.

Il permet de constater que la notion même d'Habitat doit être considérée comme un pilier central de l'accès à l'autonomie, à la socialisation, au pouvoir d'agir de la Jeunesse.

Les Jeunes sont souvent mis de côté, écartés des débats, stigmatisés dans leurs postures, leurs manières de vivre, d'agir, de penser, comme si on oubliait tous sa propre jeunesse.

Habiter pour les jeunes, ce n'est pas uniquement se loger, être casé, avoir son petit chez soi. C'est aussi vivre dans un quartier, un village, une métropole, un département ou une région. C'est y prendre sa place de citoyen et agir avec les autres habitants au service du collectif. C'est parce que nous agirons tous ensemble que les jeunes aurons la place, la parole et la reconnaissance qui leur est due.

Habiter ensemble, c'est construire la société de demain, c'est bâtir sans cesse la démocratie.

Hubert GEORGE

Président de l'Union Régionale
pour l'Habitat des Jeunes en Aquitaine
et Nouvelle Aquitaine

Introduction

L'Observatoire partenarial et continu de l'habitat des jeunes sur le territoire girondin s'appuie sur un matériau riche recueilli au fil de 6 années de suivi de cohorte et structuré par deux rapports. Son objectif est d'explorer, d'analyser et de mieux **cerner les trajectoires de vie des jeunes** d'aujourd'hui dans leur complexité en se faisant fort d'outils d'analyse innovants.
Il s'agit également de **comprendre comment s'intègre le logement dans un parcours global**, au moment de l'entrée dans la vie adulte pour mieux **interroger les politiques publiques de la jeunesse.**

Cet observatoire est soutenu par de nombreux partenaires institutionnels et financiers (Bordeaux Métropole, Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde, Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, Conseil Départemental de la Gironde, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle Aquitaine, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Direction Départementale des Territoires et de la Mer, Agence d'Urbanisme Bordeaux Métropole).

Protocole de recherche

> Enjeux, objectifs

Initié en 2011, l'Observatoire de l'Habitat des Jeunes en Gironde a deux finalités :

● D'une part, il s'agit de **produire une connaissance des situations de jeunesse dans le domaine de l'habitat,** qui permette notamment de comprendre l'articulation entre les parcours résidentiels des jeunes (16-30 ans) et leurs parcours d'insertion, de formation ou d'emploi dans le temps.

● D'autre part, **il se veut un espace d'échanges entre les acteurs en charge des politiques de la jeunesse et de l'habitat**, un lieu dans lequel s'interrogent collectivement les interventions de chacun (politiques publiques, projets associatifs) à partir des évolutions de situations et des besoins des jeunes. Face au caractère instable des situations professionnelles et à l'allongement du temps de la jeunesse, il apparait en effet essentiel d'appréhender le rôle de l'habitat et du logement dans les situations de transitions professionnelles et/ou socio-affectives, plus globalement de mieux cerner l'articulation des différentes sphères[1] contribuant à la construction identitaire des individus – ici, le public jeune interrogé.

Cette étude est accompagnée méthodologiquement et scientifiquement par le Bureau de Sociologie Appliquée puis par ASEJ - *les Ateliers Sociologiques* et coordonnée par l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes Nouvelle Aquitaine. Sa mise en œuvre est réalisée par une équipe projet constituée de salariés de certaines associations Habitat Jeunes de Gironde.

[1] Le terme de sphère désigne schématiquement les 3 constructions catégorielles telles que définies dans le rapport 1 : l'emploi, le logement et la sphère socio-affective.
Il va de soi que ces périmètres s'entrecroisent, l'analyse trouvant son intérêt dans les interactions repérées et dans la mesure des effets afférents.

> Méthode

L'étude longitudinale

L'approche qualitative s'est donc déroulée sur 6 années, de fin 2012 à 2018, en trois étapes clés.

ÉTAPE 1
Fin 2012-2014

Formation de l'équipe projet et construction des outils d'enquête

Constitution d'une cohorte de 100 jeunes interrogés individuellement puis des entretiens collectifs de 30 résidents Habitat Jeunes

Écriture rapport 1 : Élaboration d'un modèle idéal-typique de 12 trajectoires définies en fonction des parcours scolaires

ÉTAPE 2
Fin 2014-2017

Présentation et diffusion des résultats du rapport 1

Relances téléphoniques de la cohorte :
réponses de 40 jeunes

Analyse en continu des entretiens collectifs et de la relance individuelle

ÉTAPE 3
Fin 2017-2018

Élaboration d'un nouveau guide d'entretien, relance de la cohorte en entretiens individuels et réponses de 38 jeunes

Construction de nouveaux outils d'analyse permettant d'approfondir les résultats de l'étude

Rédaction du rapport final et présentation

L'étude de cohorte menée auprès de 100 jeunes girondins a permis de suivre l'évolution dans le temps des trajectoires individuelles à travers deux phases d'enquête engagées en 2012 puis en 2017.

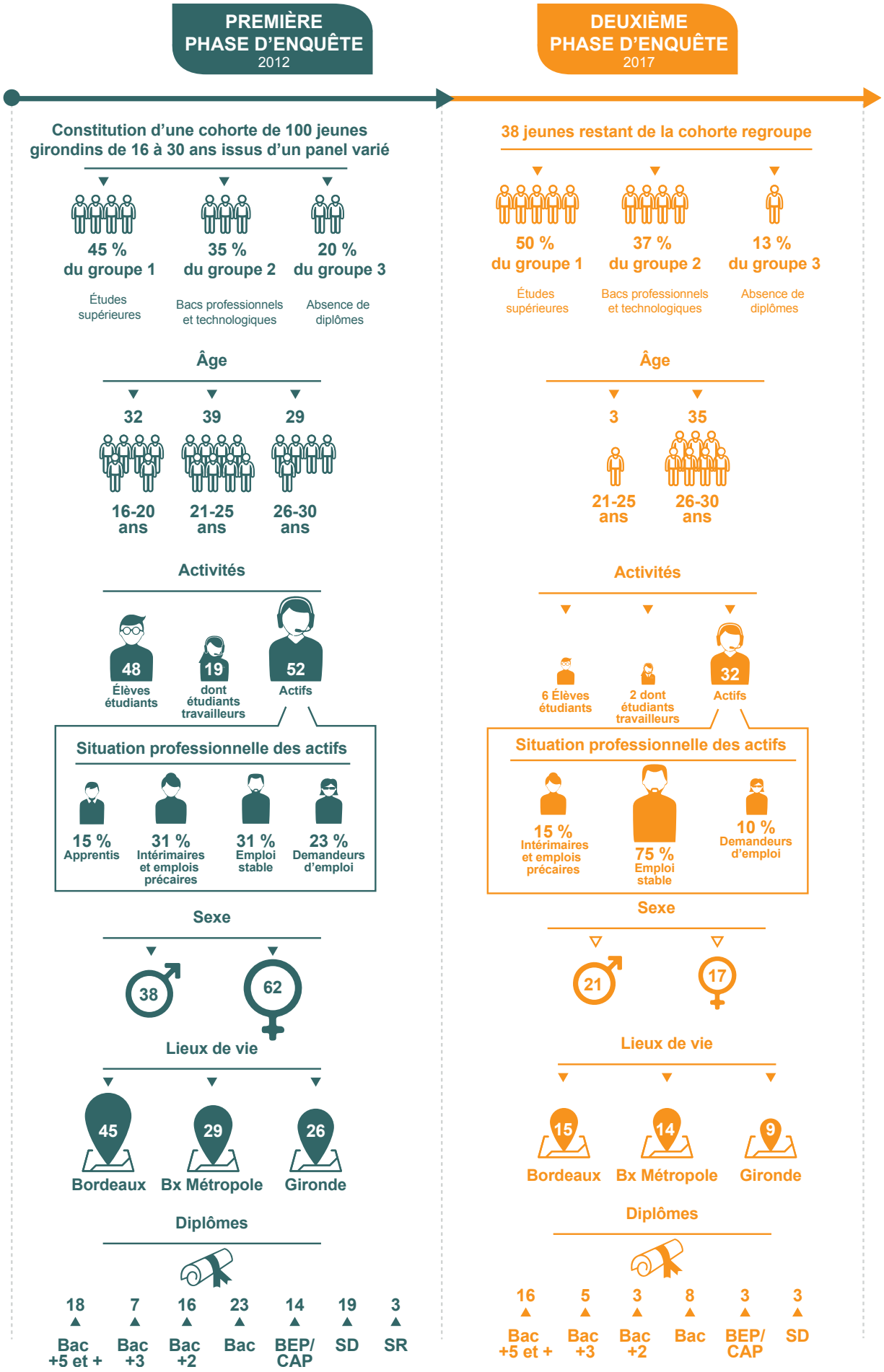

> Modélisation des trajectoires de la première phase d'enquête

Un premier travail de modélisation a mis en évidence une diversité de trajectoires suite à la première vague d'entretiens réalisée en 2012 : 12 trajectoires-types ont été identifiées et classées en 3 groupes distincts, avec une grande variabilité de situations en leur sein (de logement, d'emploi, de rapport à la famille etc.).

Le groupe 1 « Du logement étudiant au logement autonome » comporte 5 trajectoires.

L'ensemble des jeunes qu'il représente en 2012 a obtenu un bac général ou technologique et a débuté des études supérieures. L'accès au logement autonome et l'acquisition de l'indépendance se font de manière progressive, caractérisés par le passage en logement étudiant comme levier d'expérimentation et de socialisation.

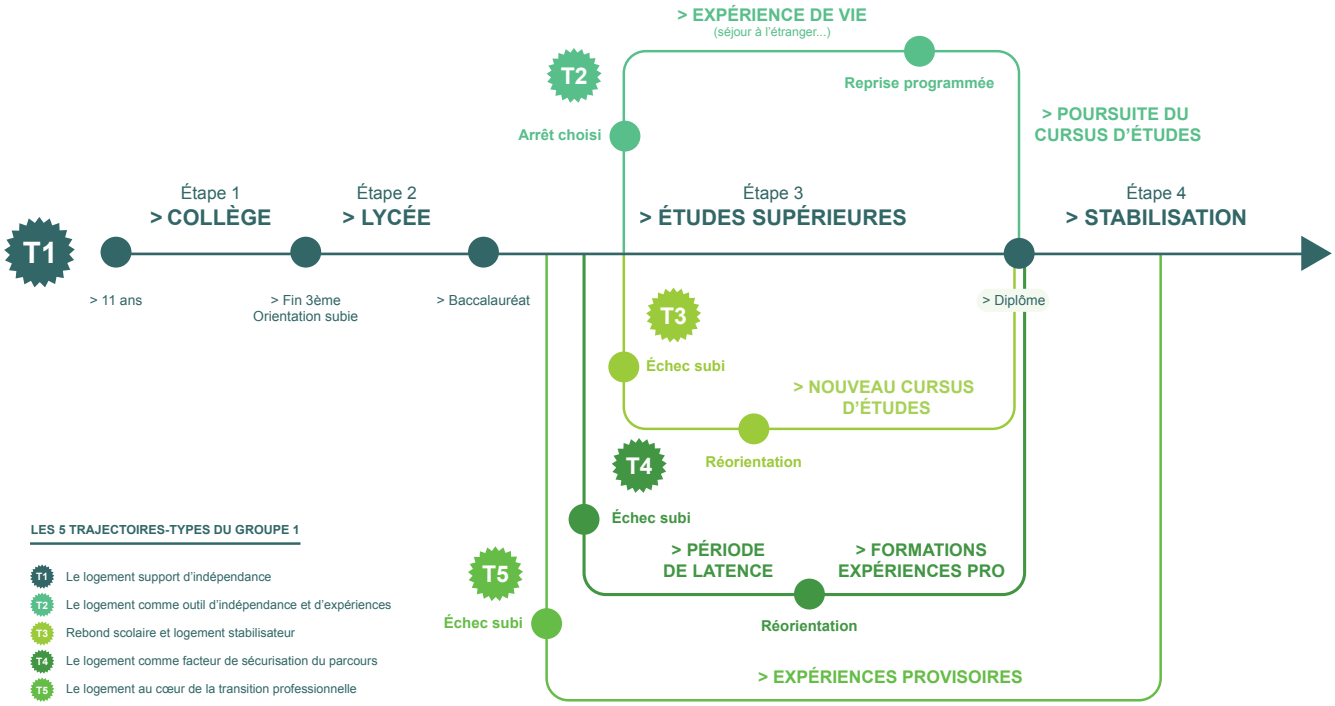

ANALYSE DE LA PREMIÈRE ÉTUDE

Les jeunes concernés font peu appel aux dispositifs institutionnels

La construction de leur autonomie, centrée sur l'expérience scolaire, s'appuie avant tout sur les ressources matérielles et symboliques de la parentèle.

Le groupe 2
« Formation professionnelle et logement »

regroupe 4 trajectoires idéal-typiques de jeunes ayant pour point commun une orientation vers des formations professionnelles en fin de collège. L'accès au logement se fait dans un rapport plus direct à l'insertion professionnelle, la première décohabitation intervenant souvent à l'aune du premier emploi suffisamment rémunéré.

L'intégration par l'emploi de ces jeunes amène, de fait, une relation différente au logement, perçu comme un levier de stabilisation.

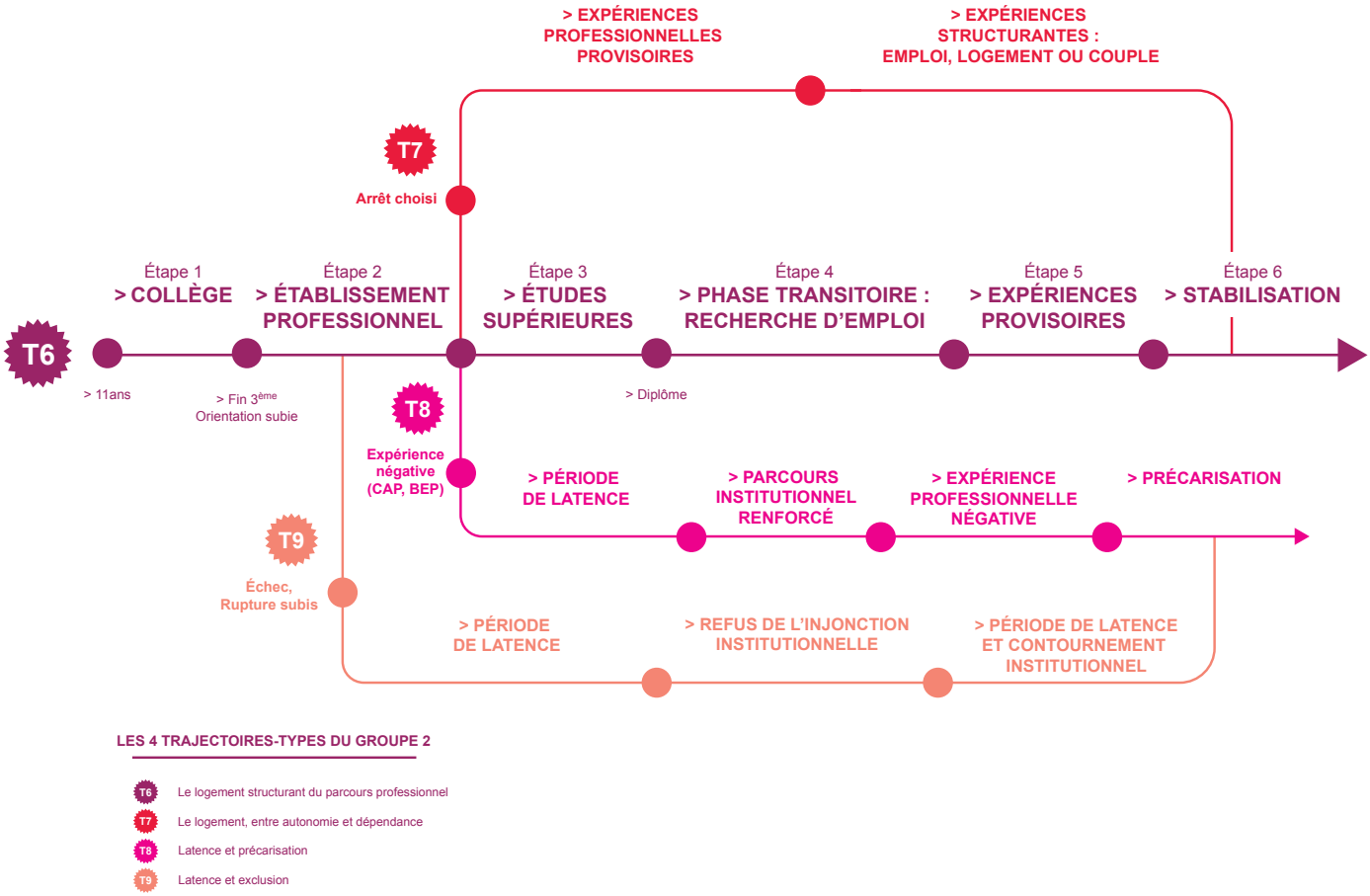

LES 4 TRAJECTOIRES-TYPES DU GROUPE 2

- T6 Le logement structurant du parcours professionnel
- T7 Le logement, entre autonomie et dépendance
- T8 Latence et précarisation
- T9 Latence et exclusion

ANALYSE DE LA PREMIÈRE ÉTUDE

L'idéal-typique représente le groupe au sein duquel l'action publique a potentiellement le plus d'impact.

Il met en perspective les possibilités de rebond mais aussi les freins qui jalonnent les itinéraires d'accès a l'autonomie.

Le groupe 3
« Les jeunes précaires et le logement »

regroupe 3 trajectoires de jeunes sans diplôme ni bagage professionnel. Les jeunes présentent tous des situations de potentiel décrochage scolaire, des situations d'errance ou de latence et des formes cumulatives de rejet des institutions.

Dans ces parcours très incertains, le rapport 1 avait souligné la manière dont le logement devenait central et s'affirmait comme un lieu de construction, de valorisation voire d'identification.

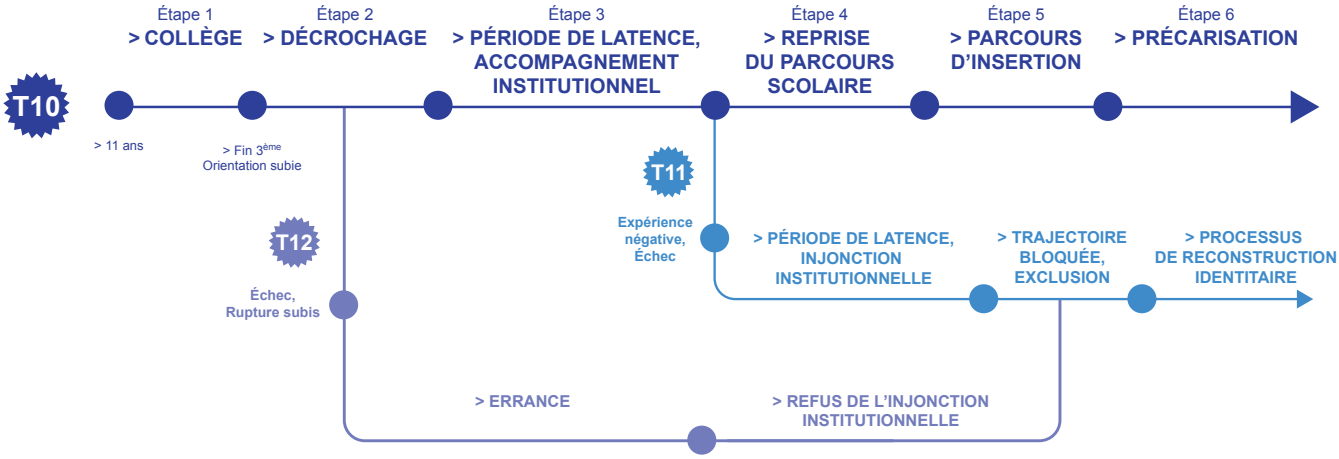

LES 3 TRAJECTOIRES-TYPES DU GROUPE 3

- T10 Décrochage et précarisation
- T11 Échec et exclusion
- T12 Échec et contre-monde

ANALYSE DE LA PREMIÈRE ÉTUDE

Ce groupe met en lumière les mécanismes de précarisation marqués qui conduisent à des situations d'exclusion.

Le logement reste alors le plus souvent la dernière accroche institutionnelle possible du point de vue des jeunes.

Les grands résultats

De manière générale, les grands résultats de l'année 1 ont été confortés si l'on se réfère aux grands constats transversaux : **la place centrale[2] du travail** dans ses aspects économiques, sociaux et symboliques ; **l'importance du couple, de la famille et de la sphère socio-affective, et les parcours de logement marqués par le transitoire.** Néanmoins, la deuxième vague d'entretiens a permis d'affiner l'analyse sans pour autant infirmer les résultats dans leur globalité.

Elle a aussi permis de mieux dessiner les « fins de trajectoires » alors schématisées de manière prospective par deux catégories insuffisantes et trop englobantes : précarisation et stabilisation[3].
A partir des trois grands constats repérés dans le rapport 1, chaque paragraphe s'attache ci-dessous à approfondir l'analyse à l'aune des données recueillies ensuite, c'est-à-dire dans la 2ème phase de l'étude (2017).

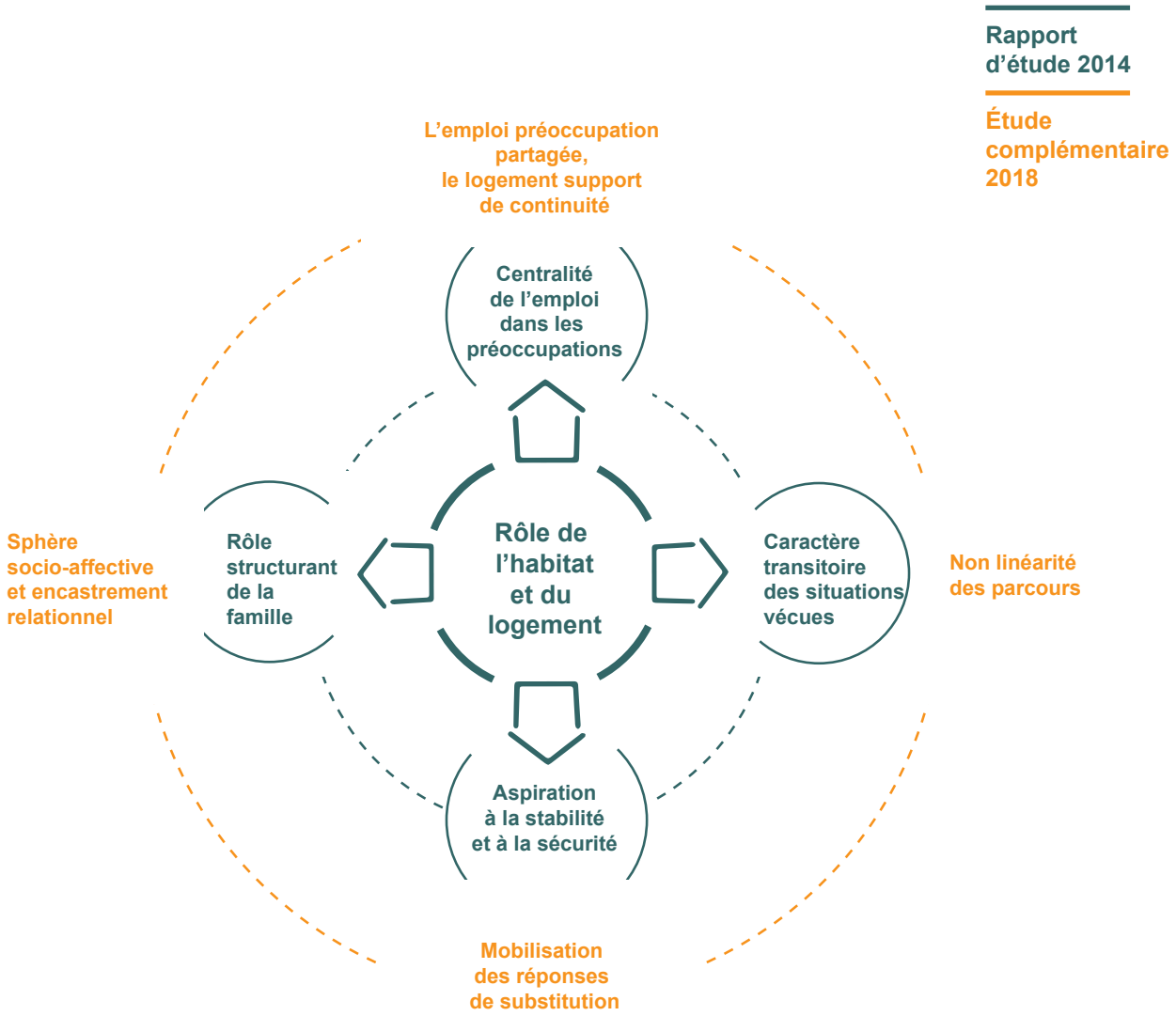

[2] On utilisera le terme « centralité » du travail pour désigner la place centrale du travail dans les représentations des jeunes et son importance dans la structuration des trajectoires personnelles, dans les manières de penser, de faire et d'agir.
[3] Ces concepts étaient alors conçus comme des processus plus portés par les logiques de précarité d'un côté, ou par des logiques d'autonomisation de l'autre

1 - L'emploi, une préoccupation partagée

> Un rite de passage

Le rapport 1 s'était inscrit dans le sillage de nombre d'ouvrages scientifiques concernant la jeunesse posant le constat suivant : **la centralité du travail reste prégnante quelle que soit la position sociale objective des jeunes, la typologie du travail effectué et la temporalité de la trajectoire.**

Si les jeunes ne s'entendent pas tous sur le statut accordé à l'activité rémunérée, au travail ou encore au « Job », l'ensemble reste, dans un premier temps, majoritairement perçu comme une expérience positive et valorisée socialement. Le travail est donc majoritairement perçu comme « quelque chose de bien » qui permet « d'être plus responsable », « plus mature » ou encore « d'apprendre ce qu'est la vraie vie » et ce, quel que soit le niveau de difficultés éprouvées et les conséquences perçues.

Dans les premières étapes des trajectoires, **le travail** n'est que rarement réduit exclusivement à son intérêt pécuniaire, **il est aussi une expérience[4].** Même lorsqu'il répond à une véritable nécessité financière, il est décrit comme **un « rite de passage »** (sortie de l'adolescence, responsabilisation) ou comme **une forme de socialisation**, plus tard comme une étape qui mènera vers mieux.

> Des expériences déterminantes

L'analyse longitudinale montre néanmoins comment l'inscription d'une précarité du travail dans le temps entraîne une refonte de la perception du travail et détermine la construction de nouveaux rapports à l'emploi d'une part, mais, d'autre part à la structure de stabilisation de la trajectoire de manière plus globale. Ainsi, la capacité « d'activation » des relais logement et socio-affectif deviendra d'autant plus décisive au maintien d'un équilibre de vie, nous y reviendrons. Toujours est-il que sauf de rares exceptions, **les jeunes ne revendiquent pas spécifiquement d'amélioration de leur condition**, pas plus qu'ils ne remettent en cause un système inégalitaire qui les maintiendrait dans une position de « relégués ». Pour le dire autrement, **le discours n'est pas politisé** dans le sens où la revendication sociale et l'identité collective autour du phénomène sont souvent absentes des discours qui suggèrent très majoritairement **l'acceptation des situations et l'adaptation à un système « qui est ce qu'il est » et au sein duquel « il faut faire sa place ».**

La centralité du travail est mise en avant au profit de divers discours de valorisation selon qu'il permette d'acquérir des compétences sociales, professionnelles et/ou qu'il réponde à une nécessité, à un besoin d'indépendance, de reconnaissance. Là encore, l'origine sociale n'influence pas une perception plus ou moins positive de l'activité en tant que telle, mais plutôt la typologie argumentative de valorisation du travail selon que soit mis en avant la nécessité ou l'expérimentation, bien que les deux arguments soient le plus souvent concomitants.

Les acceptions recueillies témoignent donc, dans leur ensemble, de l'utilisation récurrente d'un discours « dépolitisé » à connotation libérale dans la mesure où la réussite, qui passe nécessairement par le travail, est d'abord perçue comme une prérogative individuelle quand la typologie et les conséquences des rapports à l'emploi doivent d'abord s'analyser par le prisme des déterminismes sociaux et scolaires. En effet, les types d'emplois rencontrés ne sont donc pas les mêmes, s'inscrivent dans des temporalités différentes et jouent un rôle différent en fonction de la typologie des trajectoires. Surtout, les degrés d'acceptation sociale (relative au contenu, à la fréquence et à l'intensité) des jeunes et de leurs familles sont influencés une fois encore par des caractéristiques sociales mais aussi par la relation au temps. Pour le dire autrement, la « réalité précaire » s'inscrit dans des temporalités plus ou moins longues selon les groupes de trajectoires. Dès lors que les difficultés d'accès à l'emploi se pérennisent, la fragilisation du tissu familial ou encore la dégradation des conditions de logement accentuent alors de manière significative le sentiment de disqualification sociale.

[4] Si, pour certains, le simple fait d'y consacrer du temps et de gagner de l'argent les amène in fine à considérer l'activité comme un véritable travail, bien d'autres évoquent entre 20 et 25 ans le « job », le « petit boulot » ou bien encore « le travail contraint mais ponctuel », éloigné de l'idée qu'ils se font du « métier » dans le cadre d'une perception en termes de carrière et d'étapes du processus de professionnalisation.

Enfin, c'est ce que nous apprend plus particulièrement la deuxième vague d'entretiens, l'expérience de la relation au travail elle-même s'avère déterminante. Pour certains, elle renvoie à une prise de conscience sur la réalité des métiers et une volonté plus poussée de continuer et de réussir les études pour « ne pas faire ce genre de travail ». Pour d'autres, le travail est une source quasi-immédiate de bénéfices où les efforts sont concrétisés par l'argent et le pouvoir d'achat, contrairement aux études où le bénéfice à plus long terme est plus incertain. L'invisibilité sociale du phénomène laisse se développer **deux logiques distinctes**. L'une qui conduit certains jeunes au **développement d'un double processus de précarisation**, social et scolaire d'abord et dont il faudra trouver les logiques de compensation ensuite. L'autre qui rend possible la **cristallisation d'expériences multiples** et constitue un levier de socialisation, puisqu'il s'inscrit dans des parcours de réussite.

Dès lors qu'ils entretiennent une relation désenchantée au marché de l'emploi, les jeunes concernés sont dominés par le sentiment de la fragilité de leur vie sociale et restent tiraillés, dans leurs logiques de construction, entre l'appât des bénéfices matériels et symboliques offerts par l'activité salariée, et l'obtention d'un minimum de « bagages[5] » (diplômes) pour s'insérer sur le marché du travail. De manière longitudinale, on remarque comment **l'origine sociale détermine le poids symbolique attribué aux diplômes,** mais également comment des jeunes des groupes 2 et 3 peuvent construire des mobilités ascensionnelles sur le plan de l'accès à l'emploi.

> Une évolution structurelle du marché de l'emploi

C'est heureux, **si les déterminismes demeurent** de manière globale, **les mobilités existent** si l'on s'intéresse plus particulièrement à certaines trajectoires personnelles. Les parcours des jeunes se sont libéralisés au sens où ils revêtent des dimensions polymorphes. Bien que séquencées par des étapes institutionnelles, précises dans un premier temps (orientation, baccalauréat, permis de conduire etc.), les trajectoires deviennent plus floues dès lors que l'on s'éloigne de l'institution scolaire ce qui, six ans après le lancement de la première cohorte, devient majoritaire. Sur les 100 jeunes de la cohorte interrogés en 2012, 40 jeunes ont répondu aux questionnaires de relance téléphonique effectuée en 2016. Ces derniers ont alors permis d'établir que plus de la moitié d'entre eux avait eu deux employeurs dans les trois dernières années dont quatre ont eu cinq employeurs ou plus. Ce résultat confirme **l'instabilité des situations professionnelles**. Le plus souvent, la situation de mobilité est imposée par la précarité des contrats et peut perdurer dans le temps. Il est également possible qu'un jeune soit salarié de plusieurs employeurs simultanément. Il peut par exemple cumuler plusieurs temps partiels afin de pouvoir subvenir à ses besoins. Rappelons aussi qu'en France, 22% des moins de 30 ans cumulent deux emplois[6]. L'analyse de l'échantillon final indique que jusqu'à 25 ans au moins, la majorité des premiers contrats signés sont de courte durée (CDD – intérim) ce qui illustre de manière générale comment les jeunes se situent donc au cœur d'une évolution structurelle du marché de l'emploi[7]. Ces résultats corrélés montrent, s'il fallait encore le prouver, la manière dont **les jeunes jusqu'à 25 ans sont maintenus à distance de l'emploi stable** de manière plus prégnante. Au bout de la démarche de suivi de cohorte, avec 28 ans de moyenne d'âge, environ 1 jeune sur 5 connait encore d'importantes difficultés d'insertion sur le marché du travail bien que d'autres leviers aient été activés.

[5] Notons que chez certains jeunes l'accès précoce au travail permet aussi de répondre à une forme d'angoisse individuelle de ne pas parvenir à s'insérer au cœur d'une société incertaine.

[6] Source INSEE - 2016

[7] En France, si 85% des salariés français sont en CDI, 87% des nouvelles embauches se font en CDD, le plus souvent de courte durée. DARES Analyses - 2018

> Une mobilité résidentielle accompagnant l'insertion professionnelle

Concernant le logement, la mobilité résidentielle s'inscrit aussi sur des temps courts et semble épouser les logiques d'études et/ou les logiques chaotiques des parcours d'insertion professionnelle. Comme pour l'emploi, **le temporaire n'est pas toujours symptomatique d'un sentiment de précarité** chez les jeunes. Il peut même être rassurant pour certains car il permet de mettre à distance toute forme d'engagement et s'inscrire dans un processus de normalisation des situations instables. Le « temps de se poser» ne vient qu'après, pour ceux qui s'inscrivent dans des parcours dont le caractère expérimental plus maitrisé mène à la stabilité. Mais en 6 ans, les jeunes ont déménagé en moyenne 2 fois par an. Au fil du temps (dernière vague de la cohorte), l'accès à la propriété devient plus fréquent mais reste possible majoritairement pour les catégories les plus diplômées. Pour les autres, l'inscription des difficultés dans le temps finit par revêtir un caractère structurel et enfermer les jeunes dans des mécanismes de précarité avancée dont l'enjeu est d'abord de comprendre les stratégies de compensation. Les entretiens menés en 2017 permettent d'approfondir cet aspect. Il s'avère que près d'un jeune sur deux n'a pas stabilisé l'ensemble des 3 sphères travail/emploi/sphère socio-affective.

> La construction d'une rhétorique positive

Ces trajectoires « instables » se dessinent malgré tout. Elles n'empêchent pas des reconstructions positives et le développement d'une rhétorique positive par les jeunes : souhaitant expérimenter différents métiers ou différents logements, ces expériences multiples permettent de se socialiser. C'est donc la **capacité à redonner du sens à cette mosaïque d'expériences** qui semble jouer un rôle majeur. Comme l'a explicité François Dubet, à travers le concept de subjectivation, chaque jeune construit sa propre expérience à partir de déterminismes mais également d'une histoire personnelle faite d'interactions. L'expérience contribue à la construction de soi et aux logiques d'appropriation du sens de l'action conduite. Si certains jeunes peuvent nourrir dans le temps un rapport d'étrangeté à l'institution, d'autres parviennent, à reconstruire une identité subjective positive. Certains jeunes rencontrant des difficultés se voient de ce fait contraints de mobiliser des réponses de substitution au gré de stratégies de compensation d'une sphère vers l'autre. Pour cela, l'association systématique « des expériences multiples » à une dimension socialisatrice devient intrinsèquement problématique si l'on considère que l'institution, et donc l'État, doit être en capacité d'accompagner les processus sociaux de construction de l'identité, de penser des cadres collectifs de transmission et d'envisager une politique éducative sur la base de principes d'égalité et d'équité (d'accès, de traitement, de réinvestissement). Elle ne dérange pas la conception d'une société plus libérale qui considère que le marché du travail offre à tous la possibilité de transcender les difficultés scolaires par le prisme de l'activité rémunérée. Au total, **l'analyse des formes d'expérience du travail est donc socialement assez marquée** bien qu'à l'échelle individuelle, des mobilités soient possibles et aient été plusieurs fois repérées.

On pense à une citation de Pierre Bourdieu :

« Si les sujets des classes défavorisées ont les plus fortes chances de se laisser écraser par la force du destin social, ils peuvent aussi, par exception, retrouver dans l'excès de leur désavantage, la provocation à le surmonter »[8]

[8] Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, Les héritiers : les étudiants et la culture, Paris, Les Éditions de Minuit, coll. « Grands documents » (no 18), 1964

2 - Le logement, support de continuité dans le parcours de vie

L'accès à un logement autonome devient alors pour les jeunes un enjeu majeur dans la transition vers l'âge adulte. Il est l'une des conditions essentielles de la continuité des trajectoires, bien que tout aussi constitutif du parcours d'obstacles, avec des réalités discontinues, des parcours non linéaires et de nombreuses logiques de réversibilité[9]. En France, l'âge moyen à la décohabitation se situe aujourd'hui à 23 ans alors que l'accès à un emploi stable se situe vers 27 ans et la mise en couple à peu près au même âge. L'analyse des trajectoires a permis d'incarner des logiques indépendantes, de la décohabitation « étudiante », à la décohabitation « forcée », la « re cohabitation » et les multiples formes de « cohabitations solidaires prolongées ». Chacune d'entre elles pouvant se croiser au fil d'une trajectoire, elles interrogent les conditions d'accès imposées par les bailleurs et propriétaires qui, au regard de la dégradation des voies d'entrée des jeunes sur le marché du travail, usent de fondements rationnels de la mise en œuvre de critères sélectifs, mais renforcent la vulnérabilité des jeunes et l'accession à l'autonomie. Les entretiens ont en ce sens montré une nouvelle fois **l'importance des ressources relationnelles pour trouver des solutions d'hébergement**, le logement constituant une charge très lourde sur le plan économique mais également un enjeu central sur le plan socio-affectif. Les jeunes rencontrés dans le cadre de la cohorte habitent majoritairement dans le parc locatif privé, structurellement le plus cher.

L'analyse longitudinale a permis de mesurer le **positionnement d'interface du logement qui peut jouer un rôle de soutien, de construction, de protection et d'affirmation** selon les trajectoires et la temporalité des problématiques rencontrées. De manière schématique, il est un support d'affirmation tardif pour les parcours de type « groupe 1 » et revêt dans un premier temps une dimension utilitaire. Pour les jeunes plus en difficulté, il prend une dimension toute autre en matière de sécurisation du parcours et d'affirmation de soi.

3 - Sphère socio-affective et encastrement relationnel

Si l'emploi est au centre de la construction des parcours scolaires, professionnels et sociaux, de nombreux jeunes n'ont accès qu'à de faibles réseaux d'accompagnement induits par la notion de « réseau » de leur entourage. Les jeunes peuvent ainsi prendre des décisions importantes (l'orientation professionnelle par exemple) en fonction d'informations limitées. La faiblesse de ces réseaux est notamment expliquée par l'amoindrissement de la captivité[10] des jeunes concernant les dispositifs existants visant à les accompagner. La structure même des trajectoires est induite par la force du réseau d'un jeune et de son entourage, ce que Mark Granovetter appelle « **l'encastrement relationnel**[11] ». L'encastrement relationnel correspond au **réseau élargi de connaissances par le biais de l'entourage** ; plus le réseau est large, plus le champ des possibles est grand. La composition sociale du réseau fait la richesse des ressources et offre une palette de choix plus ou moins étendue. L'entourage peut être protecteur et rassurant, mais paradoxalement devenir insécurisant en termes de trajectoires et de perspectives d'avenir. L'entourage proche est bien sûr mobilisé dans des relations d'aide plus ou moins directes (aide financières, logistiques etc.).

[9] Les jeunes peuvent quitter le domicile de leurs parents en étant toujours soutenus par eux, tandis que certains viennent re-cohabiter avec leur famille, par un effet dit « boomerang ».

[10] L'individualisation croissante des parcours a pour conséquence une moins grande adhésion aux structures jeunesse. Le public jeune, perçu précédemment comme « captif » tant son parcours le menait à la fréquentation des structures est désormais perçu comme étant plus « volatil », les structures étant notamment concurrencées par l'importance du groupe de pairs.

[11] La notion d'encastrement relationnel est très présente dans la sociologie de l'entreprenariat. Elle a été développée par Mark Granovetter et avant lui par Karl Polanyi. Il affirme que l'action économique est « encastrée » au sein de réseaux de relations personnelles et que la force de ces réseaux est déterminante dans la compréhension des mécanismes de réussite entrepreneuriale.

Ainsi, il n'est pas rare qu'un membre de la famille ou un ami remplisse[12], de manière officielle ou officieuse, différentes fonctions de soutien et de solidarité. Mais plus encore, c'est la capacité à pouvoir mobiliser un capital d'autochtonie[13], que l'on peut définir comme l'ensemble des ressources que procure l'appartenance à des réseaux de relations localisés, et qui conditionne la trajectoire en jouant un rôle démultiplicateur des opportunités d'une part, en renforçant les liens de solidarité socioaffectifs de l'autre. Ainsi, l'analyse longitudinale permet de repérer des degrés d'interactions plus ou moins restreints inhérents à la composition sociale de la sphère socioaffective. Cet aspect peut être interprété comme une limite des possibles en termes d'indépendance, de ressources et de solidarité. Car **la sphère socio-affective, par le prisme d'un lien de filiation à la fois protecteur et identitaire, est aussi source d'angoisses** pour certains jeunes tant les relations sociales sont restreintes à des groupes de taille réduite et à un fort degré d'interconnaissance. Si le groupe est un foyer de « chaleur humaine » et si la solidarité qu'il suscite permet de surmonter les difficultés lorsqu'elles surviennent, il est aussi le lieu de l'apparition d'une réprobation sociale, parfois brutale, et de conséquences dramatiques. Le groupe familial ne préserve pas l'intimité de ses membres les uns par rapport aux autres ; l'atmosphère de promiscuité affective est renforcée par la dimension hyper présente de l'injonction à l'insertion. La sphère socio-affective peut donc jouer un rôle central et hyper intégrateur, évoluer dans le temps dans sa typologie et dans son périmètre, mais la forte interdépendance entre les jeunes et leurs cercles relationnels repose sur un équilibre fragile.

L'intégration d'éléments nouveaux (séparation, divorce, ruptures affectives, décès) peut donc altérer les rapports d'interdépendance existants, produire des perturbations entre les membres de la famille et aboutir, outre à des difficultés économiques et financières, à une précarisation des situations de jeunesse.

Cela est d'autant plus vrai lorsque l'entourage des jeunes les plus en difficultés se situe plus loin des sphères économiques, politiques ou associatives permettant de stimuler les dynamiques d'échanges. En tirant principalement leurs ressources de leurs réseaux de relations issues de leur entourage proche (famille, amis, conjoint), certains jeunes de la cohorte s'inscrivent dans une forte intrication entre projet personnel et projet « familial par compensation » qui renforce les enjeux de réussite tout en limitant ou accentuant les possibilités d'y parvenir selon « le capital relationnel disponible ».

Lorsque les relations des jeunes sont restreintes à l'environnement proche sans réseau mobilisable, **l'ancrage géographique** est une façon de **maintenir une attache affective** permettant de mobiliser, mais pas de construire des ressources relationnelles nouvelles. La capacité de production d'un **« capital social local »** (Sébastien Plociniczak, 2013) apparaît alors faible ce qui pose la question de la mobilité des jeunes et en parallèle, de l'attachement au territoire.
Ce dernier participe d'un processus de stabilisation dans une société perçue comme instable. Le lien aigu entre encastrement territorial et encastrement relationnel a été démontré (Jacques Donzelot 2012), si bien qu'un départ du territoire peut avoir des conséquences importantes en termes de stabilité socio-affective (mobilité forcée ou mal vécue qui entraîne un « retour aux sources »). En effet, l'éloignement du territoire renforce les difficultés chez certains jeunes car cette situation occasionne une coupure trop importante d'un ancrage socioaffectif stabilisateur.

[12] La dernière vague d'entretiens se caractérise néanmoins par la récurrence des références qui font moins appel à la relation aux parents qu'à la relation au foyer élargi (familles et proches incluant les liens amicaux, le conjoint et son environnement social).
[13] Nicolas Renahy, « Classes populaires et capital d'autochtonie, Genèse et usages d'une notion », Regards sociologiques, n°40, 2010, pp.9-26.

4 - La mobilité sociale des jeunes

L'analyse longitudinale a permis de mettre en perspective deux aspects. Sur dix jeunes en mobilité géographique lors de la relance de la cohorte, huit appartenaient au groupe 1, ce qui permet de crédibiliser l'hypothèse selon laquelle la mobilité géographique est déterminée socialement - en ce sens qu'elle doit être corrélée à des dispositions acquises au sein de l'environnement familial et à des capacités économiques d'agir. Pour nombre de jeunes du « groupe 1 », l'expérimentation est intégrée au parcours et le plus souvent encouragée par l'entourage[14]. Pour nuancer ce résultat, une logique de mobilité « tardive » intervient dans un second temps et s'avère concerner au final plus de jeunes. C'est au fond la temporalité de la mobilité, son fondement et surtout la teneur de son impact qui constitue des facteurs de variation. Ajoutons que les expériences de mobilités sont la plupart du temps cumulatives. Pour ceux qui vivent à l'extérieur du département, le parcours est souvent jalonné d'autres mobilités, souvent sur d'autres territoires, à l'étranger notamment. En résumé, **la mobilité engendre la mobilité**.

Autre résultat tout à fait intéressant, il apparait à la lecture des trajectoires, que la mobilité s'inscrit dans une logique positive lorsqu'elle fait sens dans un parcours global. Plus que d'être abordée en matière de déplacement, elle doit être appréhendée comme un processus au sein duquel le « **premier départ** » semble jouer **un rôle clé pour impulser une dynamique vertueuse d'émancipation**. Pour Jacques Donzelot[15], sociologue spécialiste de la politique de la ville, la mobilité constitue le vecteur indispensable des politiques de mixité sociale. Plus la mobilité est forte, plus elle entraîne le déplacement à travers les différents univers sociaux, « le retrait et le mouvement ». Cet aspect s'avère particulièrement central dans la mise en œuvre d'une politique à destination des jeunes en tant que potentiel d'élévation du « pouvoir d'agir ». La mixité par la mobilité devient primordiale pour agir sur toutes ces dimensions : renforcer la confrontation à divers univers sociaux, développer l'horizon des possibles, affirmer sa présence dans la totalité des bassins de vie. La mobilité, parce qu'elle est appréhendée comme un moyen d'accompagnement, constitue un enjeu incontournable des politiques publiques de la jeunesse. Ces premiers résultats invitent à se concentrer sur les freins au « premier départ » pour élargir in fine les périmètres territoriaux des possibilités d'agir.

[14] Cet aspect est développé dans le rapport 1 de l'observatoire.
[15] Jacques Donzelot, *Quand la ville se défait. Quelle politique face à la crise des banlieues ? (2006)*

Construction idéal-typique et analyse longitudinale des trajectoires

Les résultats de l'année 1 nous ont conduits à formuler des hypothèses basées sur le parcours scolaire et d'insertion professionnelle, ponctuées de différentes étapes (collège, lycée...) aboutissant à une phase de stabilisation ou de précarisation, selon les groupes. Une observation affinée 6 ans après, par le biais d'entretiens individuels autour de notions telles que la sphère socio-affective, le logement, l'insertion socio-professionnelle, mais aussi l'engagement, la mobilité, nous amène à de nouveaux constats portés par de nouveaux modèles d'analyse.

> Élaboration de nouveaux modèles d'analyse

Trois nouveaux groupes idéal typiques sont présentés ci-après :

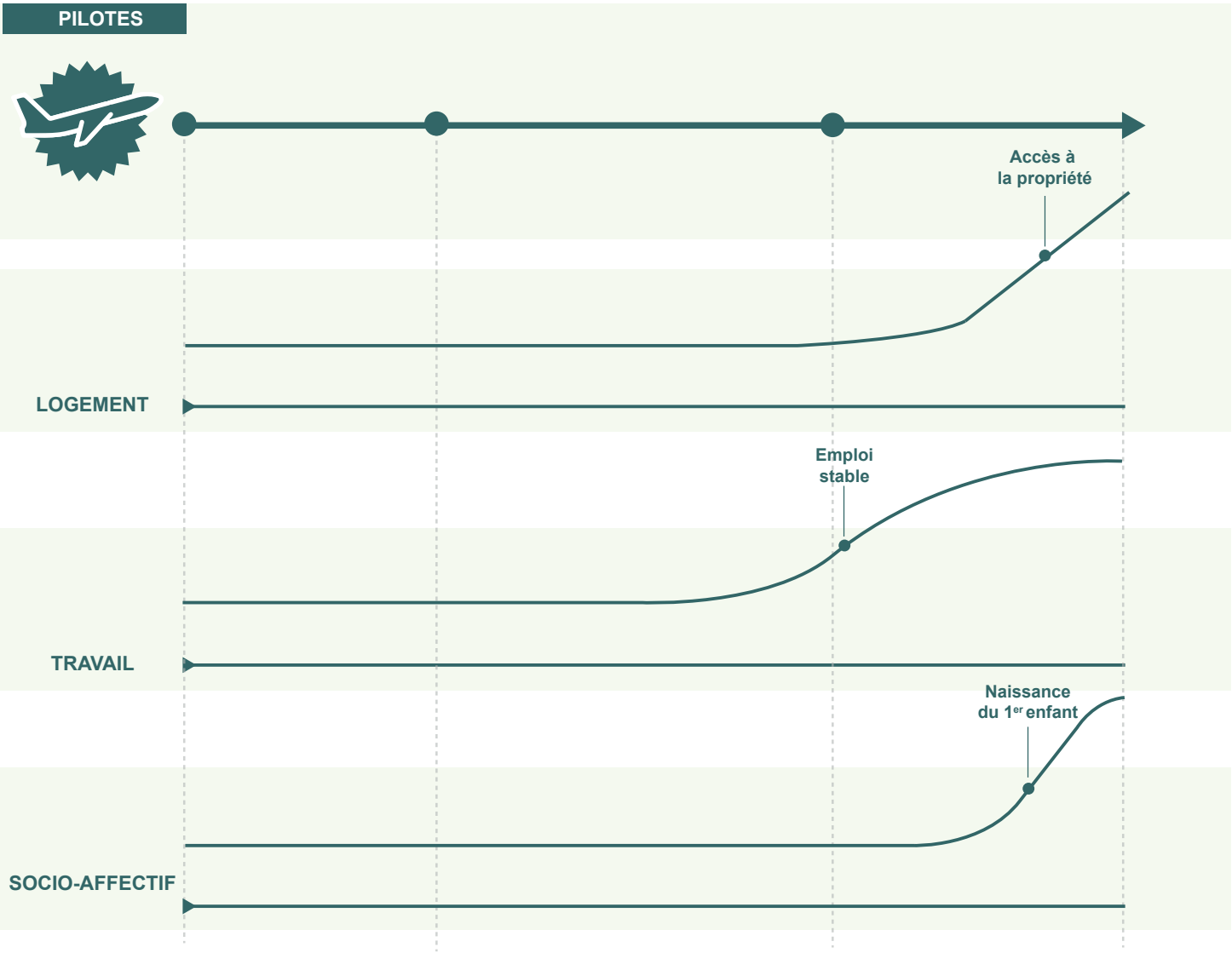

LES PILOTES SE CARACTÉRISENT PAR LE FAIT D'AVOIR «ACTIVÉ» LES 3 SPHÈRES DE STABILISATION

► Dans le cas le plus fréquent, c'est la stabilisation de l'activité professionnelle qui déclenche l'investissement des sphères socioaffective (vie de couple, enfants) et du logement qui n'est pas une thématique centrale.

►► S'ils ont en grande majorité bénéficié d'études supérieures, leur parcours d'emploi n'est pas linéaire pour autant mais permet de construire une forme d'équilibre.

►►► Les pilotes se tiennent à distance des dispositifs publics parce qu'ils estiment ne pas en avoir besoin sans pour autant remettre en cause leur pertinence et leur efficacité.
Ils sont paradoxalement plus prompts à se saisir de dispositifs, en fonction de conjonctures précises.

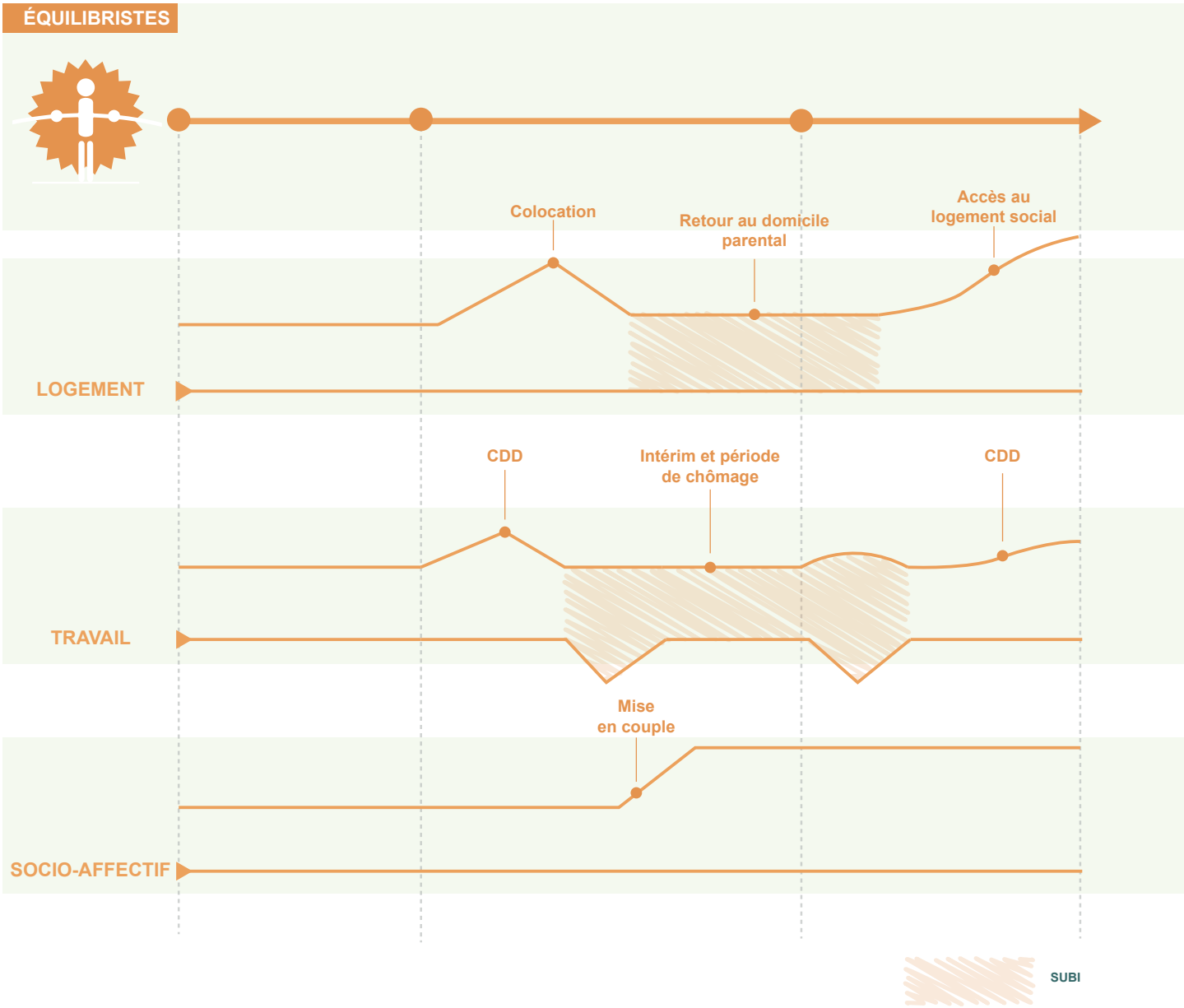

LES ÉQUILIBRISTES SE CARACTÉRISENT PAR LE FAIT DE CONNAITRE DE RÉELLES DIFFICULTÉS DANS LEUR TRAJECTOIRE CONCERNANT AU MOINS UNE DES TROIS SPHÈRES.

► Ils réussissent à maintenir un équilibre par le biais de la sphère socioaffective le plus souvent mais également du logement.

► ► Le parcours se caractérise par la non-linéarité et la capacité à maintenir un équilibre « malgré tout ».

► ► ► Ce groupe est à la fois le plus en lien avec les institutions et les dispositifs publics tout en doutant de leur efficacité réelle. Ils mettent en avant la dimension relationnelle comme besoin fondamental de la prise en compte de leurs besoins plus qu'ils n'attendent de réponses.

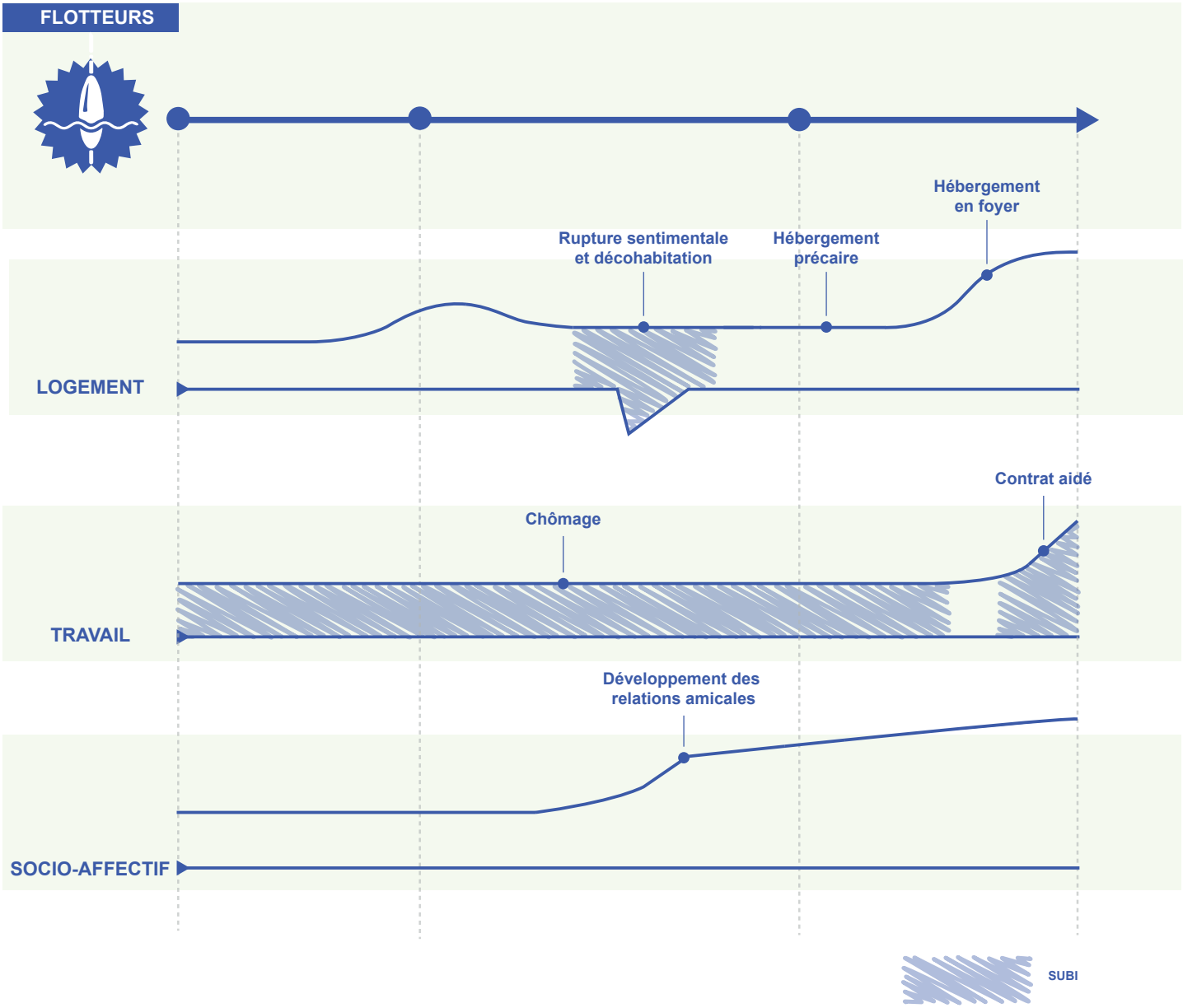

LES FLOTTEURS CONNAISSENT DE RÉELLES DIFFICULTÉS DANS LEUR PARCOURS ET S'ACCROCHENT À UNE SPHÈRE RESTANTE, SOUVENT LA SPHÈRE SOCIOAFFECTIVE, JAMAIS LE TRAVAIL.

► La relation au logement devient primordiale dans ces situations particulièrement prégnantes pour maintenir les jeunes « à flot ».

►► Très distants des dispositifs qui les « jugent » la plupart du temps « inadaptés », ils ont trouvé appui sur des personnes « tiers ».
Ces dernières peuvent être un oncle, un ancien éducateur, un ami de la famille.

►►► Ces tiers jouent un rôle charnière dans les trajectoires et replacent l'impact de la dimension relationnelle au centre d'une logique de dispositifs compilés de la « technocratie thématique ».

> Analyse longitudinale et articulation des sphères

La lecture des résultats vient confirmer les hypothèses qui se profilaient à la fin de la première étude sur les éléments déterminants que sont les sphères socio-affectives, le logement et l'emploi qui viennent impacter directement certaines trajectoires. Elles donnent notamment du sens aux logiques globales de reproduction des inégalités sociales. Néanmoins, la deuxième vague d'entretiens nuance – malgré un biais constitué par le matériau-même – une approche trop déterministe et démontre les possibilités d'agir « malgré tout ».
Elle donne notamment des éléments plus précis sur l'articulation des sphères.

Conclusion

L'Observatoire sur le Logement des Jeunes en Gironde a eu pour objectif d'étudier **le parcours de vie d'une centaine de jeunes girondins à travers l'évolution de leur trajectoire scolaire, professionnelle et résidentielle**. Si cette analyse a permis d'appréhender la diversité des situations de jeunesse et de conforter le rôle central joué par l'emploi et le logement dans l'autonomisation des jeunes adultes, elle a également mis en lumière l'importance de la dimension socio-affective au cours des différentes étapes du parcours d'indépendance.

L'observatoire témoigne d'un double constat :

● Les trajectoires des jeunes sont de plus en plus incertaines quelles que soient leurs situations d'origine ;

● Les réponses actuellement mises en œuvre en faveur de la sécurisation des parcours ne couvrent que partiellement les besoins et ne permettent pas d'accompagner efficacement les situations les plus fragiles.

> Une instabilité des situations de jeunesse

Les trajectoires des jeunes restent fortement déterminées par le rôle de la famille (capital culturel, symbolique, financier) dans l'accès à l'autonomie résidentielle et l'insertion socio-économique. Les situations observées rendent cependant compte d'une instabilité généralisée des parcours. Les difficultés d'accès à l'emploi et la flexibilité du marché du travail engendrent une précarisation des situations et ne délivrent par conséquence, qu'une indépendance fragile et réversible.

> Des politiques jeunesse inadaptées

Le système de protection sociale peine à accompagner la diversité des situations de jeunesse. Il se retrouve bien souvent inefficace pour soutenir les plus fragiles notamment en cas de rupture familiale.

Un système de protection sociale peu adapté aux situations de jeunesse
Les jeunes ont du mal à accéder à un emploi stable et leur activité professionnelle est parfois insuffisante pour ouvrir des droits sociaux. Face à un système de protection sociale qui repose sur le travail et la familiarisation, la classe d'âge des 18 / 25 ans ne dispose que d'un accès limité aux différentes aides financières, ce qui n'est pas sans contraindre l'autonomisation effective des individus.

Un éclatement des politiques jeunesse
Les politiques jeunesse sont par ailleurs symptomatiques d'un éclatement à tous les niveaux de la décision publique. L'accompagnement des jeunes est porté par une multitude d'acteurs intervenant dans le cadre de dispositifs exécutés en silos (insertion professionnelle, accès au logement, santé, orientation, loisirs).
Ces interventions, très cloisonnées et donc parcellaires, ne permettent pas d'engager des réponses globales et synchronisées.

Une centralité de l'emploi culpabilisante
Considérant les difficultés d'accès à l'emploi que rencontrent les jeunes, le travail doit-il rester une priorité des politiques publiques de jeunesse ?
Ce temps-là ne peut-il être investi autrement ? Quelle est la pertinence d'un revenu universel de la jeunesse ?
Quels espaces d'engagement alternatifs peuvent être valorisés (activités citoyennes, engagement associatif, etc.) ?

> Une refonte nécessaire des politiques jeunesse

Une approche transversale et continue

Les dispositifs d'accompagnement, pour être efficaces, se doivent de fournir des réponses globales et modulables. Il est nécessaire d'assurer un décloisonnement des interventions pour engager une synchronisation des réponses, notamment en faveur de l'emploi et du logement. Interdépendants, ces deux besoins doivent être traités de façon coordonnée pour permettre une autonomie durable des jeunes.

Au-delà de la nécessaire transversalité des actions, il convient également d'accompagner les ruptures de prise en charge pouvant survenir au fil des parcours, en développant notamment des coopérations renforcées entre acteurs.

Une humanisation de la relation et une souplesse dans la mise en œuvre

Le rejet institutionnel est particulièrement fort chez les jeunes les plus fragilisés qui récusent l'efficacité des acteurs de l'accompagnement. Face à cette défiance, il est indispensable de renouveler les pratiques existantes. Il s'agit à la fois d'humaniser la relation en sortant des logiques de classification institutionnelle mais également d'assurer une mise en œuvre plus souple des actions, en phase avec la réalité des situations ; les notions de « rapport de confiance », de « lien informel », d'écoute et de prise en compte réel des besoins et des projets des jeunes sont à l'œuvre dans ce processus.

Associer les jeunes à la construction des politiques publiques de jeunesse

La simple prise en compte de la parole des jeunes par les acteurs publics ne suffit plus, il convient désormais de faire valoir leur propre capacité d'expertise afin d'améliorer les pratiques et les dispositifs d'intervention qui concernent directement les jeunes en tant qu'usagers.

L'analyse de Pierre Bourdieu consiste à dire que « *la jeunesse n'est qu'un mot* »[16]. Cette citation propose de penser le développement à un âge particulier de la vie qui se comprend à travers les différentes dimensions des processus de socialisation. À chaque groupe social correspond donc une expérience particulière de la jeunesse qui contribue à l'ajustement des sociétés. Bien que l'ensemble des strates qui la composent restent touchées par « l'impératif d'être soi », nous vivons en ce sens dans une société qui empêche les jeunes de devenir adultes en entretenant un rapport de domination[17].

[16] Entretien avec Anne-Marie Métailié, paru dans *Les jeunes et le premier emploi*, Paris, Association des Ages, 1978, pp. 520- 530.
Repris in *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit, 1984. Ed. 1992 pp.143-154.

[17] Si le thème de la jeunesse est valorisé, nous vivons dans un système gérontocratique (pouvoir détenu par les anciens, les séniors).
L Chauvel [« L'âge de l'Assemblée (1946-2007) », octobre 2007, www.laviedesidéees.fr]

Conception graphique : Sophie Offenstein